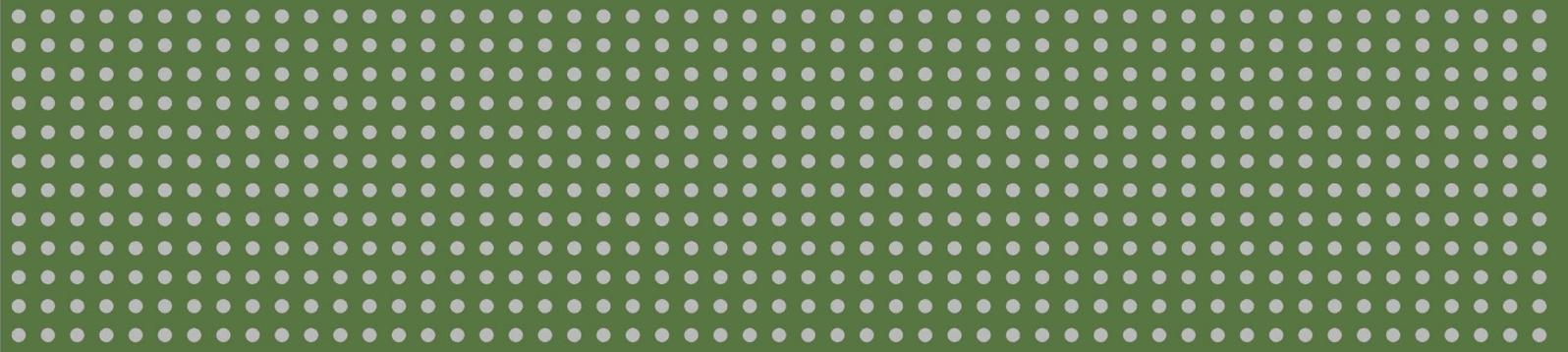
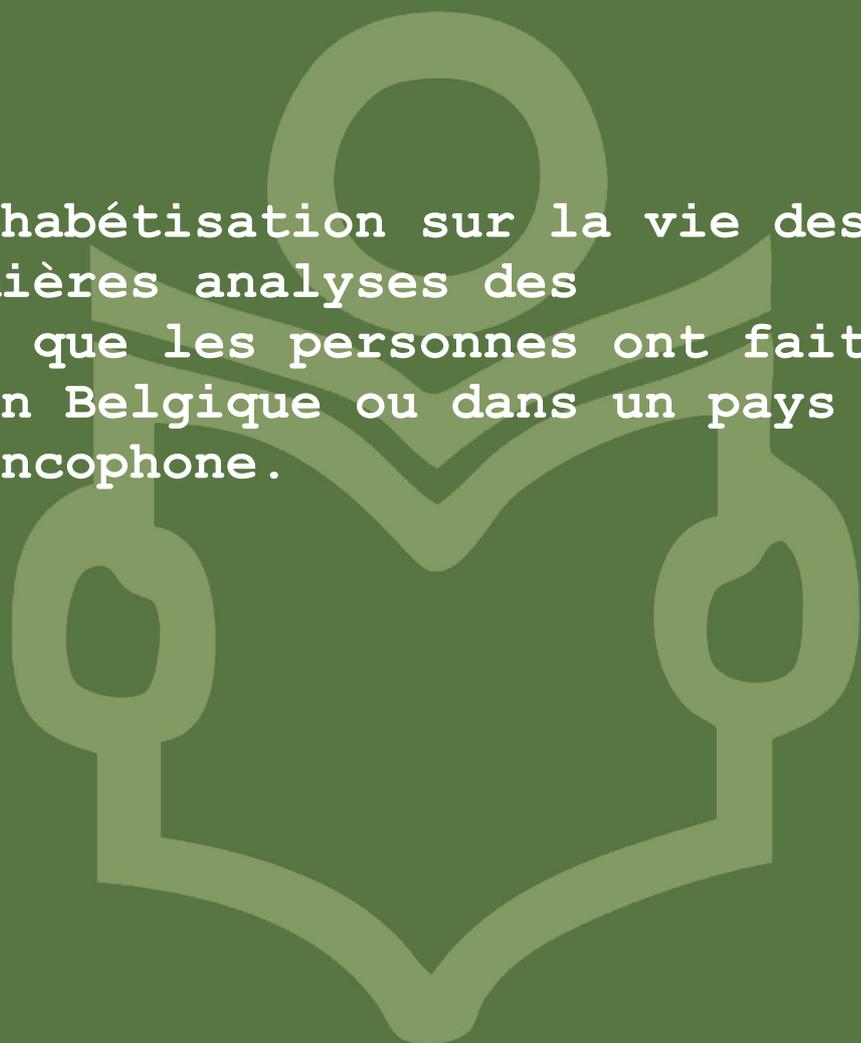


Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes : premières analyses des variations selon que les personnes ont fait leur scolarité en Belgique ou dans un pays étranger non francophone.



Lire et Ecrire Wallonie - Anne Godenir

DÉCEMBRE 2011

# **Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes :**

## **Premières analyses des variations selon que les personnes ont fait leur scolarité en Belgique ou dans un pays étranger non francophone**

Anne Godenir

### **Introduction**

Chaque année, environ 16.000 personnes s'investissent dans un processus d'alphabétisation en Communauté française de Belgique, dont 5.000 dans les formations organisées par Lire et Ecrire. Pourquoi ces personnes entrent-elles en formation ? Que cherchent-elles ? Que trouvent-elles ? Quel est l'impact du processus d'alphabétisation sur leur vie ?

Ces questions ont fait l'objet en 2010 d'une enquête sur l'impact de l'alphabétisation sur la vie des personnes<sup>1</sup>, qui a permis de regrouper en 5 catégories distinctes les impacts mentionnés par les apprenants ayant participé à l'enquête : impacts liés à la transformation identitaire ; impacts relatifs au développement de savoirs et compétences de base ; impacts qui relèvent de l'insertion sociale ; impacts qui relèvent de l'insertion socioprofessionnelle ; et impacts qui relèvent de la participation citoyenne.

Un premier article présentait globalement l'enquête et en synthétisait les premiers résultats<sup>2</sup>. Ce deuxième article aborde l'analyse des résultats de l'enquête, en les mettant en relation avec une autre variable : il examine si un lien peut être établi entre le type d'impacts que les personnes mettent en avant et le fait d'avoir fait sa scolarité en Belgique ou à l'étranger. Il faut avoir à l'esprit que cette distinction correspond à une différence linguistique (personnes francophones ou non francophones) et à une différence dans la durée de scolarité (les personnes d'origine étrangère inscrites en alphabétisation étant peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine).

L'hypothèse se fonde sur l'analyse comparée des résultats entre Bruxelles (où Lire et Ecrire accueille une majorité de personnes d'origine étrangère) et la Wallonie. Selon cette analyse comparée, il apparaît que les impacts sur les savoirs de base et l'insertion sociale sont davantage cités à Bruxelles, tandis que les impacts sur l'insertion socioprofessionnelle et les impacts de type personnel sont davantage cités en Wallonie. L'objectif de cet article est de recentrer l'analyse sur la Wallonie en distinguant les personnes selon qu'elles sont belges et scolarisées en Belgique, ou d'origine étrangère et peu ou pas du tout scolarisées dans leur pays d'origine.

Nous faisons donc l'hypothèse que :

- Les impacts mentionnés au niveau personnel et au niveau de l'insertion socioprofessionnelle sont accrus lorsque les personnes ont fait leur scolarité en Belgique.
- Les impacts mentionnés au niveau des savoirs de base et au niveau de l'insertion sociale sont plus importants lorsque les personnes sont d'origine étrangère et peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine.

---

<sup>1</sup> Anne Godenir, Évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes, Lire et Écrire, décembre 2010

<sup>2</sup> Anne Godenir, Bien plus que lire et écrire : l'impact de l'alphabétisation sur la vie des personnes, Journal de l'alpha N°180 (septembre 2011)

- Les deux groupes de personnes ne diffèrent pas tellement du point de vue des impacts relatifs à la participation citoyenne.

L'analyse est réalisée à partir des données de 5 régionales de Lire et Ecrire (Brabant wallon, Centre Mons Borinage, Hainaut occidental, Luxembourg, Verviers), pour lesquelles les données recueillies permettent une identification des répondants telle que la relation a pu être établie avec les informations présentes dans les bases de données. Le tableau suivant présente la ventilation des personnes selon les régionales et selon qu'elles ont fait leur scolarité en Belgique ou à l'étranger. Il met en avant deux catégories bien représentées : les personnes ayant fait toute leur scolarité en Belgique et celles arrivées en Belgique après 18 ans. Le nombre de personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique avant 18 ans et ayant fait (ou non) leur scolarité dans le système scolaire belge est trop faible pour en tirer une quelconque conclusion. Les comparaisons ne peuvent donc porter que sur les deux groupes de personnes précités : les personnes belges francophones ayant fait leur scolarité dans le pays (166 personnes) et les personnes d'origine étrangère n'ayant jamais fréquenté le système scolaire belge, scolarisées ou non dans leur pays (332 personnes).

Cette limitation est importante parce que ces deux groupes de personnes se différencient à la fois au niveau de la variable étudiée (un groupe a fait toute sa scolarité en Belgique, l'autre pas), mais aussi au niveau d'autres caractéristiques : la langue, la nationalité, la culture... qui peuvent également influencer les résultats.

**Tableau 1 : Ventilation des personnes selon les régionales et selon qu'elles ont fait leur scolarité en Belgique ou à l'étranger.**

	Belges francophones	Personnes d'origine étrangère				Total
	ayant fait toute leur scolarité en Belgique	scolarisées en Belgique avant d'avoir 10 ans	scolarisées en Belgique entre 10 ans et 18 ans	arrivées en Belgique après 18 ans	données manquantes	
LEE BW	13	3	5	43	13	77
LEE CMB	51	0	1	70	0	122
LEE HO	58	3	0	44	0	105
LEE LUX	37	0	0	84	1	122
LEE VER	7	0	3	91	0	112
<b>Total</b>	166	6	9	332	14	538

NB : les Français scolarisés en Belgique et les belges scolarisés en France sont assimilés à la première catégorie de personnes.

Les deux groupes de personnes qui sont ainsi comparés dans la suite de cet article ne se distinguent pas vraiment du point de vue de l'âge. Les moyennes évoluent entre 38 et 44 ans. Par contre, les deux groupes sont nettement distincts du point de vue de la durée de scolarité. Les Belges ont une durée moyenne de scolarité qui tourne autour de 11 ans, tandis que les personnes d'origine étrangère ont une durée de scolarité nettement inférieure, avec toutefois des variations selon les régionales. Il faut tenir compte du fait qu'une partie de ces personnes ne sont jamais allées à l'école.

**Tableau 2 : Moyenne d'âge et nombre moyen d'années de scolarisation selon que les personnes ont fait leur scolarité en Belgique ou à l'étranger.**

		BW	CMB	HO	LUX	VER
<b>Moyenne d'âge</b>	Belges ayant fait leur scolarité en Belgique	40,8	39,4	39,8	43,3	38,0
	Personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique après 18 ans	43,4	44,0	40,9	39,0	40,5
<b>Nombre moyen d'années de scolarisation</b>	Belges ayant fait leur scolarité en Belgique	(*)	11,0	11,0	(*)	11,0
	Personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique après 18 ans	3,2	5,6	2,6	5,4	3,3

NB: (\*) beaucoup de données manquantes: résultat non significatif

### Résultats

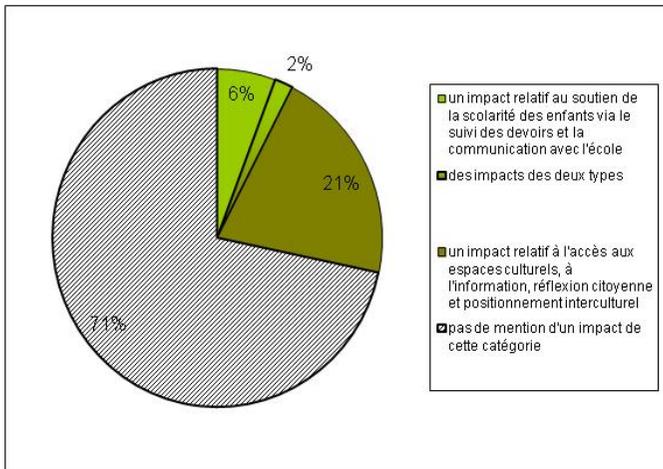
Lorsque l'on compare les réponses en termes de nombre de personnes qui évoquent des impacts des différentes catégories selon qu'elles ont passé leur scolarité en Belgique ou ailleurs, on constate ce qui suit.

## Impacts relatifs à la participation citoyenne et à la scolarité des enfants

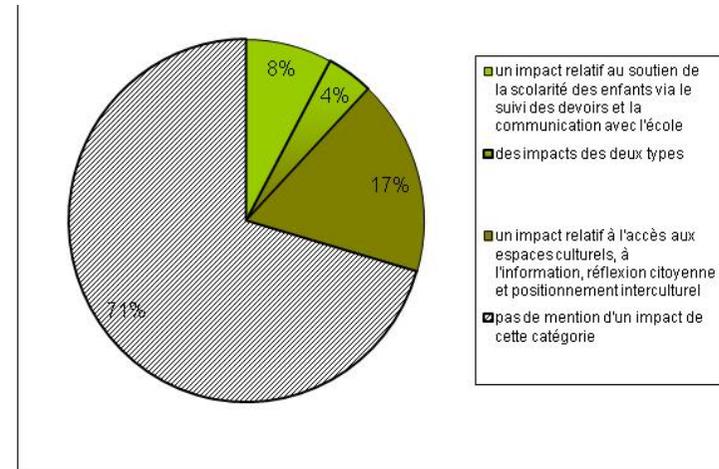
Les personnes sont aussi nombreuses dans les deux groupes à faire état d'impacts sur leur participation citoyenne (accès aux espaces culturels, aux droits, réflexion citoyenne et positionnement par rapport à l'interculturalité) : dans les deux groupes, 29 % des personnes mentionnent un impact de ce type. Ce pourcentage est relativement stable dans toutes les régionales (certaines tournent plus autour des 25 % et d'autres autour des 35 %) mais les variations sont peu importantes. Le pourcentage est identique pour les deux groupes de personnes dans toutes les régionales sauf pour la Régionale du Centre Mons Borinage, où les personnes d'origine étrangère mettent davantage en évidence ce type d'impacts (avec 43 % de personnes d'origine étrangère qui mentionnent cet impact contre 30 % de Belges). Les Belges semblent légèrement plus nombreux à mettre en évidence les impacts liés à la scolarité des enfants, mais la variation est minime et elle s'observe surtout dans la régionale du Hainaut occidental. Dans les autres régionales, les deux groupes ont un profil identique concernant cet impact spécifique.

**Figure 2 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau de la participation citoyenne (5 régionales ; n = 498).**

Personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique après 18 ans (n = 332)



Belges qui ont fait leur scolarité en Belgique (n = 166)

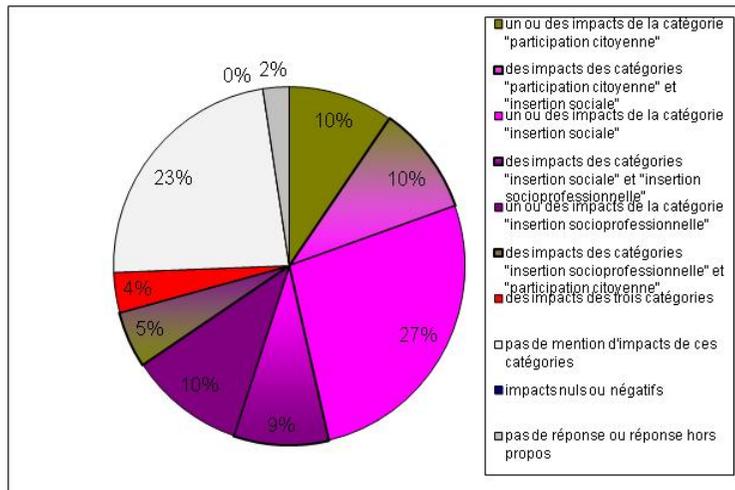


## Impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle et l'insertion sociale

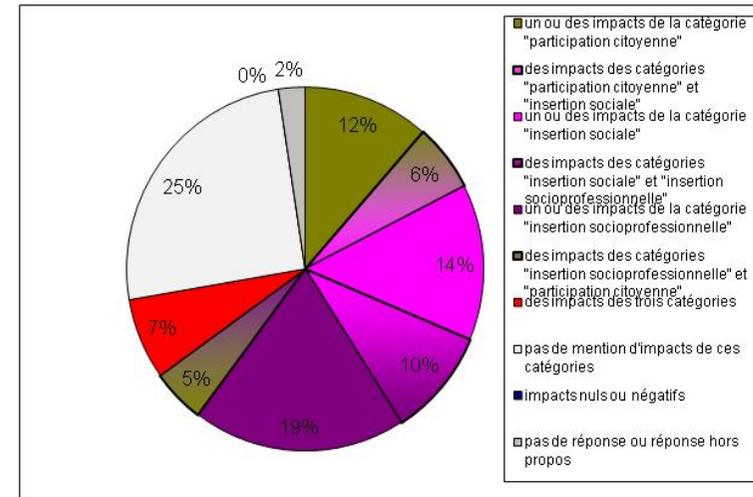
La figure présente simultanément les impacts relatifs à la participation citoyenne (mêmes données que la figure précédente) tout en ajoutant les impacts au niveau socioprofessionnel et ceux au niveau de l'intégration sociale (notons que ces trois catégories d'impact correspondent en Région wallonne aux trois ministères compétents en matière d'alphabétisation : ministère de la formation professionnelle et l'emploi et ministère des affaires sociales au niveau régional, ministère de la culture – service éducation permanente au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Les impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle ou au travail apparaissent mentionnés moins souvent par les personnes d'origine étrangère n'ayant pas fait leur scolarité en Belgique (28 % au total) que par les Belges (41 % au total). A contrario, les impacts relatifs à l'insertion sociale (vie quotidienne et relations sociales) sont mentionnés davantage par le premier groupe de personnes (49 % au total) que par le second (39 % au total). Cette variation s'observe nettement dans les régionales du Brabant wallon, du Centre Mons Borinage, de Verviers. Au Luxembourg, il n'y a pas de différence pour les impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle. Par contre, les impacts relatifs à l'insertion sociale sont davantage mis en avant par les personnes d'origine étrangère. Au Hainaut occidental, il n'y a pas de différence entre les deux groupes qu'il s'agisse de l'ISP ou de l'insertion sociale.

**Figure 2 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau de l'insertion sociale/vie quotidienne, du travail/de l'insertion socioprofessionnelle ou de la participation citoyenne (5 régionales ; n = 498).**

Personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique après 18 ans (n = 332)



Belges ayant fait leur scolarité en Belgique (n = 166)

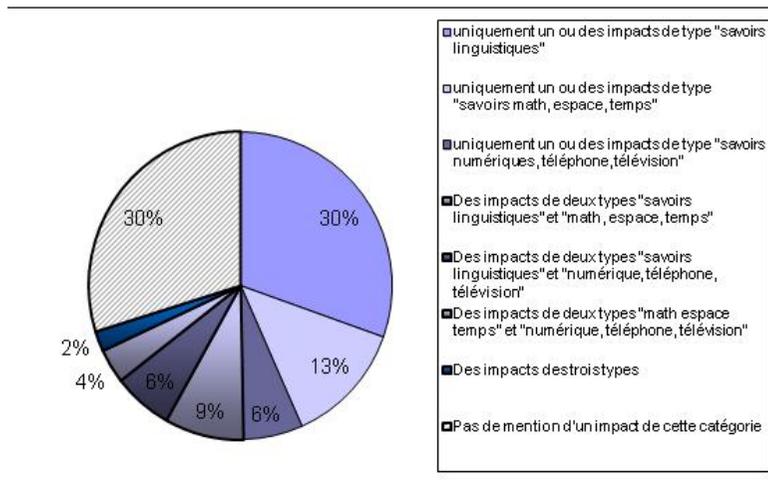


### Impacts relatifs aux savoirs et compétences de base

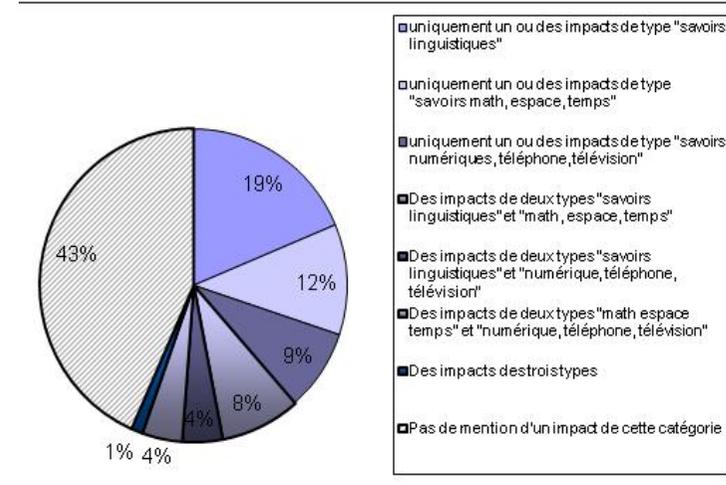
Les impacts relatifs aux savoirs et compétences de base se déclinent un peu différemment dans les deux groupes. Les variations s'observent dans les proportions de personnes qui mentionnent des impacts de deux ou trois types (avec un premier cercle composé des savoirs linguistiques et mathématiques, un second cercle composé de savoirs technologiques ou liés aux médias - numérique, GSM, radio, télé - qui s'articulent avec les premiers, et un troisième cercle composé de compétences qui intègrent les deux précédents savoirs plus l'orientation dans le temps et dans l'espace). Globalement, les personnes d'origine étrangère qui n'ont pas fait leur scolarité en Belgique mettent davantage en évidence des impacts de l'alphabétisation au niveau des compétences linguistiques que les personnes belges qui ont fait leur scolarité dans le pays. Cette variation s'observe dans les régionales du Brabant wallon et très nettement au Luxembourg, mais pas au Hainaut occidental où il n'y a pas de différence entre les deux groupes, ni à Verviers où les 7 personnes belges mentionnent toutes un impact de cette catégorie. Au Centre Mons Borinage, on observe l'inverse : les personnes belges font un peu plus souvent part d'impacts sur les savoirs de base que les personnes d'origine étrangère.

**Figure 3 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau des savoirs et compétences de base (5 Régionales ; n = 498).**

Personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique après 18 ans (n = 332)



Belges qui ont fait leur scolarité en Belgique (n = 166)

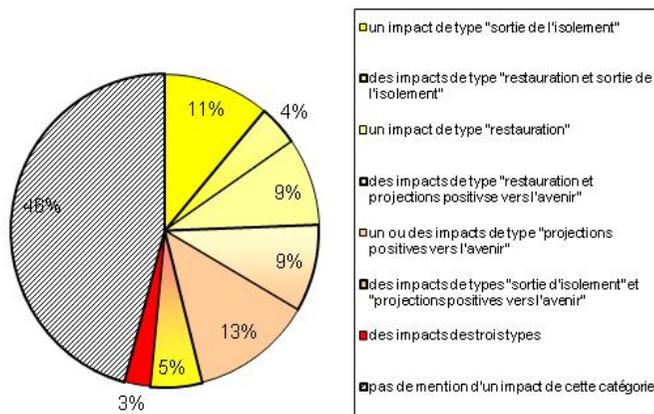


## Impacts de types personnels (transformation identitaire, amélioration des relations avec les proches, projections positives vers l'avenir)

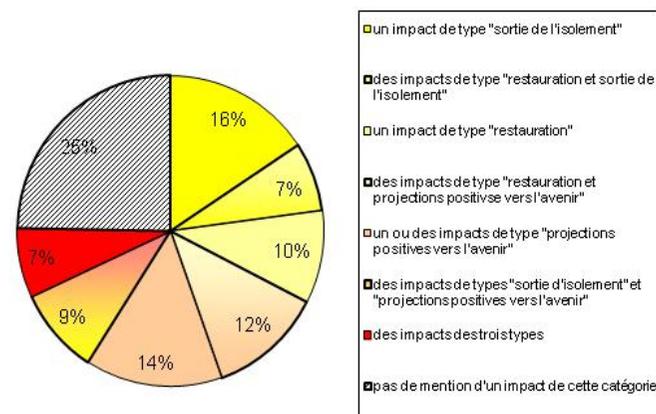
L'analyse des proportions de personnes qui mettent en avant des impacts au niveau personnel montre des variations très nettes entre les deux groupes. La figure 4 montre que les personnes qui ont fait leur scolarité en Belgique mettent davantage en avant ces impacts (74 %) que les personnes d'origine étrangère (54%). La différence s'opère à peu près de manière similaire quel que soit le type d'impacts. La sortie de l'isolement (c'est-à-dire l'amélioration de relations avec des proches, un noyau familial, des amis, le groupe de formation) est davantage mise en évidence par les personnes belges. Les impacts relatifs à la restauration identitaire (reprise de confiance, amélioration de l'estime de soi) et les impacts de types « projections positives vers l'avenir », c'est-à-dire d'avancer dans la vie, de sortir d'une situation figée, sont un peu plus fréquemment cités par les Belges, mais c'est surtout la proportion relativement importante de personnes belges qui évoquent deux ou trois types d'impacts personnels qu'il convient de relever. Cette variation s'observe dans les régionales du Hainaut occidental, du Luxembourg et de Verviers, ainsi qu'au Brabant wallon, bien que, dans cette dernière régionale, les différences sont nettement moins marquées. Au Centre Mons Borinage, on n'observe pas de différences entre les deux groupes.

**Figure 4 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau personnel (5 régionales ; n = 498).**

Personnes d'origine étrangère arrivées en Belgique après 18 ans (n = 332)



Belges qui ont fait leur scolarité en Belgique (n = 166)



## Analyse

Les trois éléments qui ressortent de la comparaison comme différenciant les deux groupes de personnes méritent réflexion :

- Les personnes d'origine étrangère n'ayant pas fait leur scolarité en Belgique mettent davantage l'accent sur les impacts
  - relatifs à la vie sociale et relationnelle, et
  - au niveau des compétences linguistiques.
- les Belges ayant fait une scolarité dans le pays mettent davantage l'accent sur des impacts
  - liés à l'insertion socioprofessionnelle, et
  - au niveau personnel tant dans les relations avec les proches que du point de vue de l'amélioration de l'estime de soi et la reprise de confiance, ou encore le sentiment de progresser, d'avancer dans la vie.

Ces résultats confirment donc bien les tendances déjà mises en évidence par la comparaison entre Bruxelles (où, pour rappel, la majorité des apprenants sont d'origine étrangère) et la Wallonie (où les pourcentages de personnes d'origine étrangère sont moins importants).

Comment expliquer ces résultats, sinon en formulant de nouvelles hypothèses :

En ce qui concerne les résultats liés à l'importance des impacts sur la vie quotidienne chez les personnes d'origine étrangère ayant été peu ou pas scolarisées : il est évident que ne pas parler la langue du pays où l'on vit a des incidences très fortes dans tous les aspects de la vie quotidienne, plus encore que lorsque les difficultés ne sont présentes qu'à l'écrit, ce qui est bien le cas des personnes ayant fait leur scolarité en Belgique.

Pour les résultats liés à l'importance des impacts en termes de compétences linguistiques, la différence porte essentiellement sur les impacts linguistiques (et c'est sans doute le fait de savoir parler qui est plus souvent mis en avant par les personnes d'origine étrangère).

Pour tester ces deux hypothèses, il conviendrait d'établir le lien éventuel entre les types d'impacts mentionnés et le degré de maîtrise de la langue. Ce sera l'objet d'un prochain article.

Le fait que les impacts au niveau de l'insertion socioprofessionnelle sont davantage mentionnés par les personnes belges ayant fait leur scolarité en Belgique s'explique peut-être par des différences de statuts : parmi les personnes d'origine étrangère, se trouve une proportion de personnes ayant un statut de demandeur d'asile, ainsi que des proportions plus importantes de personnes non demandeuses d'emploi et demandeuses d'emploi non libres<sup>3</sup>. Ces différences de statuts entre les deux groupes ont-elles une influence en termes d'impacts mentionnés par les personnes ? L'hypothèse d'un lien entre les types d'impact mentionnés et le statut devra être testée. Il conviendra d'établir dans quelle mesure les différences de statuts ont un effet sur l'évocation d'impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle. Ceci fera aussi l'objet d'un prochain article.

---

<sup>3</sup> Les demandeurs d'emploi non libres sont principalement des chômeurs complets indemnisés auxquels s'ajoutent des personnes bénéficiaires du RIS et suivies par le service d'insertion socioprofessionnelle du CPAS.

**Tableau 3 : Variations dans les statuts des personnes selon qu'elles ont fait leur scolarité en Belgique ou à l'étranger.**

	Demands d'asile	Non demands d'emploi, ni demands d'asile	Demands d'emploi libres	Demands d'emploi non libres	Travailleurs	Total
Personnes d'origine étrangère	30	57	106	126	23	342
Belges	0	14	18	129	16	177

	Demands d'asile	Non demands d'emploi, ni demands d'asile	Demands d'emploi libres	Demands d'emploi non libres	Travailleurs	Total
Personnes d'origine étrangère	9%	17%	31%	37%	7%	342
Belges	0%	8%	10%	73%	9%	177

Enfin, la prépondérance des impacts au niveau personnel chez les personnes belges ne peut qu'interpeller. Il est reconnu que les personnes en situation d'illettrisme peuvent vivre des difficultés importantes au niveau identitaire, avec des sentiments d'exclusion, d'impuissance, d'infériorité... Pourquoi les impacts de l'alphabétisation qui portent sur ces sentiments sont-ils plus souvent mentionnés par les Belges. Question de culture ? Notre culture occidentale nous amenant à parler davantage de nous-mêmes ? Ou question de niveau de maîtrise de la langue orale, les personnes d'origine étrangère qui s'expriment difficilement en français n'étant pas en mesure de faire de longs développements ? Ou encore question de traumatisme en lien avec la scolarité, et surtout avec le tabou qui pèse sur l'illettrisme et les refus de reconnaître les échecs du système : si ce n'est pas de la faute de l'école, c'est forcément de celle des élèves, et de leur famille, un poids lourd à porter et que l'entrée en alpha permet d'aborder sous un nouvel angle. Ces résultats nous poussent à poursuivre la mobilisation en lien avec l'école et la problématique de l'échec scolaire.

Une autre approche pour l'analyse de ces données consiste à relever et tenter d'expliquer les variations au niveau des régionales.

Pourquoi, au Centre Mons Borinage, les personnes d'origine étrangère mettent-elles davantage en évidence des impacts sur la participation citoyenne ? L'hypothèse qui pourrait être formulée renvoie au dispositif de formation. Plusieurs personnes d'origine étrangère ont participé à un travail d'apprentissage de la langue via le chant et les mentions de leurs progrès dans le domaine ont été classées dans la catégorie participation citoyenne.

Pourquoi, toujours au Centre Mons Borinage, n'y a-t-il pas de différence entre les deux groupes observés au niveau des impacts de type personnel, contrairement à ce que l'on observe dans les autres régionales ? Peut-être parce que le tissu social dans la région de La Louvière est fondamentalement différent de celui des autres régionales et se caractérise par davantage de cohésion sociale.

Pourquoi, au Luxembourg, il n'y a pas de différence entre les deux groupes observés pour les impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle qui sont, dans l'ensemble, relativement peu mentionnés ? Peut-être parce que la régionale présente un profil atypique en ce qui concerne les statuts des personnes, avec proportionnellement moins de chômeurs complets indemnisés / personnes bénéficiaires d'allocations du CPAS, suivies par un service d'insertion socioprofessionnelle (50 %) que dans les autres régionales (pour rappel 75 %) et plus de travailleurs parmi le public belge. Peut-être également parce que les personnes belges vivent un certain isolement lorsqu'ils proviennent de communes rurales avec peu de perspectives économiques, ou qui vivent une fracture sociale importante lorsqu'ils habitent des communes riches limitrophes du Grand Duché de Luxembourg. En conséquence, ils mettent davantage en avant les impacts sur le plan personnel que les impacts liés à l'insertion socioprofessionnelle.

Pourquoi au Hainaut occidental, n'observe-t-on pas de différence entre les deux groupes qu'il s'agisse de l'insertion socioprofessionnelle (proportionnellement plus évoquée que dans les autres régionales) ou de l'insertion sociale. Peut-être s'agit-il d'un effet croisé du dispositif de formation et du profil des publics en formation. Contrairement aux autres régionales, la majorité des personnes en formation dans la Régionale du Hainaut occidental sont belges et l'implication de ces personnes dans les stratégies d'insertion socioprofessionnelle pourrait être mobilisatrice pour les personnes d'origine étrangère.

Toutes ces questions mériteraient d'être traitées avec un éclairage plus local et pourraient faire l'objet d'une réflexion spécifique dans chaque régionale qui le souhaite.

La conclusion de cette première analyse est que la scolarité (en termes de lieu et de durée) a très probablement un effet sur les impacts mentionnés par les personnes au niveau personnel (plus souvent mentionnés par les personnes belges) et au niveau des savoirs de base (plus souvent mentionnés par les personnes d'origine étrangère). Elle ne peut par contre être mise en lien avec les impacts relatifs à la participation citoyenne (pas de différences entre les groupes). Quant aux impacts de types insertion socioprofessionnelle et insertion sociale, ils varient selon les deux groupes, mais cela est probablement lié à une répartition différente des personnes ayant des statuts socioprofessionnels plus ou moins proches de l'emploi. Ceci, comme mentionné plus haut, fera l'objet d'une prochaine analyse.

19.12.2011